



SECURITY COUNCIL OFFICIAL RECORDS

UN LIBRARY
MAY 11 1965

1148 *NINETEENTH YEAR*
th MEETING: 14 SEPTEMBER 1964
ème SÉANCE: 14 SEPTEMBRE 1964
DIX-NEUVIÈME ANNÉE

CONSEIL DE SÉCURITÉ DOCUMENTS OFFICIELS

632

NEW YORK

TABLE OF CONTENTS

	<i>Page</i>
Provisional agenda (S/Agenda/1148)	1
Adoption of the agenda	1
Letter dated 3 September 1964 from the Permanent Representative of Malaysia addressed to the President of the Security Council (S/5930)	1

TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1148)	1
Adoption de l'ordre du jour	1
Lettre, en date du 3 septembre 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de la Malaisie (S/5930)	1

NOTE

Relevant documents of the Security Council are published in quarterly supplements to the *Official Records*.

Symbols of United Nations documents are composed of capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

*

*

*

Les documents pertinents du Conseil de sécurité sont publiés dans des suppléments trimestriels aux *Documents officiels*.

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

ELEVEN HUNDRED AND FORTY-EIGHTH MEETING

Held in New York, on Monday, 14 September 1964, at 10.30 a.m.

MILLE CENT QUARANTE-HUITIÈME SÉANCE

Tenue à New York, le lundi 14 septembre 1964, à 10 h 30.

President: Mr. P. D. MOROZOV
(Union of Soviet Socialist Republics).

Present: The representatives of the following States: Bolivia, Brazil, China, Czechoslovakia, France, Ivory Coast, Morocco, Norway, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland and United States of America.

Provisional agenda (S/Agenda/1148)

1. Adoption of the agenda.
2. Letter dated 3 September 1964 from the Permanent Representative of Malaysia addressed to the President of the Security Council (S/5930).

Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

Letter dated 3 September 1964 from the Permanent Representative of Malaysia addressed to the President of the Security Council (S/5930)

1. The PRESIDENT (translated from Russian): In accordance with the decision taken at the 1144th and 1145th meetings of the Council, I propose, with the agreement of members of the Council, to invite the representatives of Malaysia, Indonesia and the Philippines to take part in the discussion.

At the invitation of the President, Dato' Ismail bin Dato' Abdul Rahman (Malaysia), Mr. Sudjarwo Tjondronegoro (Indonesia) and Mr. Jacinto Castel Borja (Philippines) took places at the Council table.

2. The PRESIDENT (translated from Russian): The first speaker on my list is the representative of Malaysia, and I now give him the floor.

3. Dato' ISMAIL (Malaysia): Mr. President and members of Council, I thank you for giving me the floor once again in this debate. Insofar as the central matter before the Council is concerned, the facts which I have already presented with great care to the Council are more than adequate to demonstrate beyond any doubt that Indonesia has committed blatant and inexcusable aggression against Malaysia, a peaceful neighbour.

4. I would not have asked the members of the Council to bear with me again but for the attempt by Indonesia, supported I regret to note by the Soviet Union, at the 1145th meeting on 10 September, to again run away from the central matter of Indonesian aggression by going into general polemics on neo-colonialism and revolutionary socialism.

Président: M. P. D. MOROZOV
(Union des Républiques socialistes soviétiques).

Présents: Les représentants des Etats suivants: Bolivie, Brésil, Chine, Côte-d'Ivoire, Etats-Unis d'Amérique, France, Maroc, Norvège, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Tchécoslovaquie et Union des Républiques socialistes soviétiques.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1148)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Lettre, en date du 3 septembre 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de la Malaisie (S/5930).

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Lettre, en date du 3 septembre 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de la Malaisie (S/5930)

1. Le PRESIDENT (traduit du russe): Conformément aux décisions prises aux 1144ème et 1145ème séances du Conseil, je me propose, avec l'assentiment des membres du Conseil, d'inviter les représentants de la Malaisie, de l'Indonésie et des Philippines à participer à l'examen de la question.

Sur l'invitation du Président, Dato' Ismail bin Dato' Abdul Rahman (Malaisie), M. Sudjarwo Tjondronegoro (Indonésie) et M. Jacinto Castel Borja (Philippines) prennent place à la table du Conseil.

2. Le PRESIDENT (traduit du russe): Le premier orateur inscrit sur ma liste est le représentant de la Malaisie, à qui je donne la parole.

3. Dato' ISMAIL (Malaisie) [traduit de l'anglais]: Je remercie le Président et les membres du Conseil qui m'ont permis d'intervenir encore une fois dans ce débat. Pour ce qui est de l'objet essentiel de la discussion, les faits que j'ai déjà exposés très en détail suffisent amplement à démontrer, sans aucun doute possible, que l'Indonésie a perpétré une agression flagrante et inexcusable contre la Malaisie, sa voisine pacifique.

4. Je n'aurais pas demandé aux membres du Conseil de m'écouter à nouveau aujourd'hui si l'Indonésie — appuyée, j'ai le regret de le constater, par l'Union soviétique — n'avait pas, à la 1145ème séance, tenue le 10 septembre, tenté de s'écarter de l'objet essentiel du débat, que constitue l'agression indonésienne, pour se lancer dans des polémiques de caractère général sur le néo-colonialisme et la révolution socialiste.

5. As I said in my brief statement at the end of the 1144th meeting on 9 September, I must refuse to be derailed, and the Council will no doubt also refuse to be derailed, from the main lines of my Government's complaint, which is simply and clearly that Indonesia has committed blatant aggression against Malaysia.

6. Nevertheless, in view of the deliberately misleading remarks made against the integrity of my country, I consider it my compelling duty to put the record straight. The formation of Malaysia has again come under criticism as a neo-colonial project. I am sure the Council is aware that the formation of Malaysia is not the issue before it. The formation of Malaysia was settled once and for all time by the people of Malaysia when they decided to form Malaysia of their own free will. That the people have exercised their full right of self-determination, one of the cardinal tenets of the United Nations, is fully confirmed by no less a person than the Secretary-General of the United Nations. That freedom is irreversible; that freedom is not negotiable.

7. The people of Malaysia today do not need outsiders to champion their struggle against colonialism, because we ourselves rejected colonialism from our land, because the formation of Malaysia itself is a major act of decolonization. The danger that is threatening Malaysia today is not colonialism, but the neo-imperialism of a big neighbour whose avowed policy is to crush Malaysia.

8. May I with your indulgence quote an example of the tone in which this policy has been espoused, not because it is particularly harsh, of which there are numerous other examples, but because of its facetiousness in dealing with problems involving human lives and international security. I quote President Sukarno who said on 25 September 1963:

"Yes, brothers, the word 'crush' has already become a well-known word everywhere. When I visited Tjilatjap yesterday some people used the phrase 'swallow' ("kermut") Malaysia'. It is entirely up to you whether you use the word 'crush' or 'swallow' but I think Jogjakarta citizens prefer the word 'crush'."

The question at issue apparently is which organ of the human anatomy is to be used.

9. But the guns have already echoed. It is this aggression committed by this neo-imperialist neighbour—a manifestation of the bullying tactics of the "ganyang" or "crush" diplomacy—which has prompted Malaysia to come to the Security Council not only for the protection of its territorial integrity and security, but also to prevent such aggressive acts from escalating into total war in the area. This, I need hardly remind the members around this table, is the central matter before the Council.

10. The 1957 Agreement on external defence and mutual assistance between the Federation of Malaya and the United Kingdom and the presence of military bases in Malaysia have cited as a manifestation of neo-colonialism. But, any nation enjoys the sovereign right to enter into military alliance with another

5. Comme je l'ai dit dans la brève déclaration que j'ai faite à l'issue de la 1144ème séance du Conseil, le 9 septembre, je refuse — comme le fera certainement le Conseil — de me laisser détourner des points essentiels de la plainte formulée par mon gouvernement, qui vise uniquement l'agression flagrante commise par l'Indonésie contre la Malaisie.

6. Néanmoins, vu les remarques délibérément fallacieuses dirigées contre l'intégrité de mon pays, j'estime de mon impérieux devoir de rétablir la vérité. La formation de la Malaisie a été à nouveau qualifiée ici de projet néo-colonial. Le Conseil sait parfaitement, j'en suis certain, que ce n'est pas de la formation de la Malaisie qu'il est appelé à traiter. La Malaisie a été constituée une fois pour toutes par son peuple, qui en a décidé librement. Ce peuple a exercé ainsi son droit légitime à l'autodétermination, qui est l'un des principes fondamentaux des Nations Unies, ainsi que l'a pleinement confirmé le Secrétaire général des Nations Unies lui-même. Cette liberté est irréversible et ne saurait être matière à négociations.

7. Le peuple malaisien n'a nul besoin aujourd'hui que des étrangers se fassent les champions de sa lutte contre le colonialisme, car nous avons nous-mêmes chassé le colonialisme de notre territoire, la formation de la Malaisie étant par excellence un acte de décolonisation. Le danger qui menace notre pays aujourd'hui n'est pas le colonialisme mais le néo-impérialisme d'un grand voisin, dont la politique avouée est d'écraser la Malaisie.

8. Permettez-moi de citer un exemple qui illustre à quel point l'Indonésie a fait sienne cette politique, et que j'ai choisi non pas parce que les termes en sont particulièrement durs — nous possédons à cet égard bon nombre d'autres exemples — mais à cause du ton facétieux employé lorsqu'il s'agit de problèmes mettant en jeu des vies humaines et la sécurité internationale. Voici ce que le président Sukarno a déclaré le 25 septembre 1963:

"Oui, mes frères, le mot "écraser" est maintenant connu partout et de tous. Lorsque je me suis rendu à Tjilatjap, hier, j'ai entendu certaines personnes parler d'"engloutir" ("kermut") la Malaisie! Il ne dépend que de vous d'utiliser le verbe "écraser" ou le verbe "engloutir", mais je pense que les citoyens de Djokjakarta préfèrent le premier terme."

La question est manifestement de savoir à quelle partie de l'anatomie humaine on a recours!

9. Mais les canons ont déjà fait écho à ces paroles. C'est cette agression commise par un voisin néo-impérialiste — manifestation des tactiques brutales de la diplomatie du "ganyang" ou de l'"écrasement" — qui a poussé la Malaisie à venir devant le Conseil de sécurité, non seulement pour protéger son intégrité territoriale et sa sécurité, mais également pour empêcher que de tels actes d'agression ne dégénèrent en guerre totale dans la région. J'ai à peine besoin de rappeler aux membres du Conseil que c'est cela qui constitue l'essentiel des problèmes dont il est saisi.

10. L'Accord relatif à la défense extérieure et à l'aide mutuelle, signé en 1957 entre le Royaume-Uni et la Fédération de Malaisie, et la présence de bases militaires en Malaisie ont été qualifiés de manifestation du néo-colonialisme. Pourtant, une nation, quelle qu'elle soit, a le droit souverain de conclure des

nation or nations for defence purposes. And the Malaysian-United Kingdom defence Agreement is for defence purposes only. Is such a defence arrangement contrary to the United Nations Charter, may I ask? Is it inconsistent with the Bandung Declaration? ^{1/} If the defence arrangement, such as we have with the United Kingdom, and the existence of military bases in Malaysia are a manifestation of neo-colonialism, then I submit that there are many, many countries in the world today, in both the Western and the Eastern world, who are by definition victims of neo-colonialism of one form or another.

11. Indonesia is making a lot of noise about British bases in Malaysia. May I point out that not merely the question of bases in general, but the specific question of bases in South-East Asia was discussed by the Heads of Governments of Indonesia, Philippines and Malaysia—then the Federation of Malaya—at Manila in August 1963. The existence of bases in the territories of these countries was not considered an obstacle to "Maphilindo". I quote from the Joint Statement issued after that meeting:

"The three Heads of Governments further agreed that foreign bases—temporary in nature—should not be allowed to be used directly or indirectly to subvert the national independence of any of the three countries. In accordance with the principle enunciated in the Bandung Declaration, the three countries will abstain from the use of arrangements of collective defence to serve the particular interests of any of the big powers."

In this regard, as I said at the meeting of the Security Council on 10 September, and I repeat now, neither before the Manila meeting, nor after, has Malaysia or bases in Malaysia been used to subvert the national independence of Indonesia.

12. Furthermore, the British military bases in Malaysia are indeed temporary in nature. No fixed duration has been set, as in the case of many other foreign bases in other countries, and Malaysia as a party to the defence Agreement retains the right to revoke it at any time. Just as Malaysia had to obtain British military assistance under the defence arrangement because of the threat and actual use of force by Indonesia against it, Malaysia would consider this same defence arrangement no more necessary as soon as it is assured that all military threats to its security have been completely and permanently eliminated.

13. For the present at the request of the Malaysian Government there are indeed Commonwealth troops fighting side by side with Malaysian troops against these attacks from Indonesia. We grieve in the losses that they have suffered together with our own in the defence of Malaysia. In this connexion, I am glad to note that even the representative of Indonesia could make no more than a ritual reference to these Indonesian attacks as directed "not against the native population but against British colonial troops with

alliances militaires à des fins défensives avec une ou plusieurs autres nations. L'accord sur la défense conclu entre la Malaisie et le Royaume-Uni n'a pas d'autre but. Un tel accord est-il contraire à la Charte? Est-il incompatible avec la Déclaration de Bandoung? ^{1/} Si un accord de défense comme celui que nous avons conclu avec le Royaume-Uni et l'existence de bases militaires en Malaisie sont une manifestation du néo-colonialisme, je ferai remarquer que dans le monde d'aujourd'hui, à l'Ouest comme à l'Est, il existe bien des pays qui, selon cette définition, seraient victimes du néo-colonialisme sous une forme ou sous une autre.

11. L'Indonésie mène grand bruit autour des bases britanniques en Malaisie. Puis-je faire observer que les chefs des Gouvernements de l'Indonésie, des Philippines et de la Malaisie (alors Fédération de Malaisie) ont examiné à Manille, en août 1963, non seulement la question des bases en général, mais celle des bases en Asie du Sud-Est; ils n'ont pas considéré l'existence de ces bases dans le territoire de ces pays comme un obstacle à la "Maphilindo". Voici un extrait du communiqué conjoint publié à l'issue de cette réunion:

"Les trois chefs de gouvernement conviennent de plus que des bases étrangères — d'un caractère temporaire — ne devront être utilisées, ni directement ni indirectement, pour des activités subversives dirigées contre l'indépendance nationale de l'un quelconque des trois pays. Conformément au principe énoncé dans la Déclaration de Bandoung, les trois pays s'abstiendront d'avoir recours à des dispositions de défense collective pour servir les intérêts particuliers de l'une ou l'autre des grandes puissances."

A cet égard — comme je l'ai dit à la séance du Conseil du 10 septembre et comme je le répète aujourd'hui — ni avant la réunion de Manille, ni après cette réunion, les bases situées en Malaisie n'ont été utilisées à des fins de subversion contre l'indépendance nationale de l'Indonésie.

12. D'autre part, les bases militaires britanniques en Malaisie sont bien de caractère temporaire. Aucune durée n'a été fixée, comme c'est le cas pour de nombreuses bases étrangères situées dans d'autres pays, et la Malaisie, en tant que partie à l'Accord de défense, conserve le droit de le dénoncer à tout moment. De même que la Malaisie a dû faire appel à l'assistance militaire britannique aux termes de l'Accord de défense parce que l'Indonésie la menace et use de force contre elle, de même elle jugera cet accord de défense superflu dès qu'elle aura l'assurance que toutes les menaces militaires contre sa sécurité auront cessé complètement et à tout jamais.

13. A la demande du Gouvernement malaisien, des troupes du Commonwealth combattent effectivement à l'heure actuelle aux côtés des troupes malaisiennes contre les attaques de l'Indonésie. Nous déplorons les pertes subies par les forces britanniques comme par les nôtres dans la défense de la Malaisie. A ce sujet, je suis heureux de constater que le représentant de l'Indonésie lui-même n'a pu que faire une allusion de pure forme aux attaques indonésiennes en les disant dirigées "non pas contre la

^{1/} Déclaration on the Promotion of World Peace and Co-operation, adopted at the Asian-African Conference held at Bandung, Indonesia, from 18 to 24 April 1955.

^{1/} Déclaration sur les mesures en faveur de la paix et de la coopération mondiales, adoptée à la Conférence afro-asiatique réunie à Bandoung, Indonésie, du 18 au 24 avril 1955.

their Gurkhas and the like" [1145th meeting, para. 36]. He knows full well that the innocent population in the villages of Sarawak and Sabah have been harassed and looted and killed. He knows full well that Malaysian troops have fought and died in the defence of Malaysia against these invaders. He knows full well that it is Indonesia's determination to use its military power for political and territorial aggrandisement—a military strength, members of the Council may wish to know, which is about forty times, let me repeat, forty times that of Malaysia's; it is precisely these arrogant, irresponsible and neo-imperialist acts of Indonesia which have obliged Malaysia to seek the assistance of its Commonwealth allies.

14. Still another criticism of Malaysia is that its economy is dominated by British monopolistic interests. Such criticism is of course as unfounded as it is irrelevant to the question with which the Council is seized—the question of Indonesian aggression against Malaysia.

15. Nevertheless, may I briefly turn to these remarks. The representative of the Soviet Union said blithely in respect of the rubber industry in Malaya—which is the largest industry in the country—"that 60 per cent of the rubber plantations are controlled by foreign—mainly United Kingdom—capital" [*ibid.*, para. 64]. This, to say the least, is a gross inaccuracy. The fact is that, out of the total rubber acreage, about 60 per cent are owned by small holders and 40 per cent by large estates. All the small holders are Malaysians and of the remaining acreage in the large estates a great bulk is also owned by Malaysians. Can anyone adduce from these facts that Malaysia's rubber industry is controlled by foreign capital, let alone by British capital?

16. It was also suggested, as an instance of British domination of Malaysia, that Malaysia's external trade is controlled by British monopolies. But again, what are the facts? The country's external trade with the United Kingdom accounts for 12.5 per cent of its total external trade. The rest is shared among many trading countries, including, if I may say so, the Soviet Union, which is one of the largest importers of Malaysian rubber. Do these facts suggest British economic domination of Malaysia? May I point out also that in the years after Malaysia's independence in 1957, our trade with the United Kingdom relative to our total external trade has considerably decreased, while trade with other countries has been increasing all the time. Today Japan has become one of our chief trading partners and our trade with neighbouring countries, such as the Philippines and Thailand, with whom we have formed the Association of South-East Asia for regional economic and cultural co-operation, is rapidly expanding. Our large and important trade with Indonesia was unfortunately interrupted by the unilateral declaration of a trade boycott by Indonesia. Thus, far from Britain's exercising economic domination, the importance of Britain in our overseas trade has considerably declined. In fact, all we have done, of course, is to keep our economic and trading relations with all countries on advantageous terms. We have no need to prove our independence by expo-

population locale, mais contre les troupes coloniales britanniques et leurs mercenaires, Gurkhas ou autres" [1145ème séance, par. 36]. Le représentant de l'Indonésie ne peut ignorer que les populations innocentes des villages du Sarawak et du Sabah ont été victimes de harcèlements, de pillages et de massacres; il sait fort bien que des troupes malaisiennes se sont battues et que des Malaisiens sont morts en défendant la Malaisie contre les envahisseurs; il sait fort bien que c'est parce que l'Indonésie était décidée à recourir à sa force militaire en vue d'obtenir des avantages politiques et des agrandissements territoriaux — une force militaire qui, les membres du Conseil voudront peut-être le savoir, est à peu près 40 fois, je répète 40 fois, celle de la Malaisie — et que c'est parce que l'Indonésie a agi d'une manière arrogante, irresponsable et digne de néo-impérialistes que la Malaisie a été obligée de rechercher l'assistance de ses alliés du Commonwealth.

14. On critique encore la Malaisie en soutenant que son économie serait dominée par les intérêts des monopoles britanniques. Cette critique est à coup sûr aussi peu fondée qu'elle est dénuée de rapport avec la question dont est saisi le Conseil — la question de l'agression indonésienne contre la Malaisie.

15. Néanmoins, je me permettrai de répondre brièvement à ces remarques. Dans sa déclaration, le représentant de l'Union soviétique a affirmé allégrement, au sujet de l'industrie du caoutchouc de la Malaisie — qui est l'industrie la plus importante du pays — que "60 p. 100 des plantations d'hévéas sont aux mains du capital étranger, principalement britannique" [*ibid.*, par. 64]. C'est là, pour le moins, une inexactitude flagrante. En fait, environ 60 p. 100 des terres à caoutchouc appartiennent à de petits propriétaires et 40 p. 100 font partie de grands domaines. Tous les petits propriétaires sont Malaisiens; quant aux grands domaines, une bonne part appartient également à des Malaisiens. Est-il permis d'en déduire que l'industrie du caoutchouc de la Malaisie est aux mains du capital étranger, et britannique de surcroît?

16. On a encore insinué, pour démontrer la domination britannique sur la Malaisie, que le commerce extérieur de la Malaisie serait sous le contrôle de monopoles britanniques. Mais, encore une fois, quels sont les faits? Les échanges entre ce pays et le Royaume-Uni représentent 12,5 p. 100 de son commerce extérieur total. Le reste se partage entre de nombreux pays commerçants, dont — permettez-moi de le dire — l'Union soviétique, qui est l'un des principaux importateurs de caoutchouc malaisien. Ces faits suggèrent-ils que la Malaisie soit soumise à la domination économique de la Grande-Bretagne? Puis-je également faire remarquer que dans les années qui ont suivi l'indépendance de la Malaisie, en 1957, la part de nos échanges qui se fait avec le Royaume-Uni a baissé considérablement, tandis que notre commerce avec d'autres pays n'a cessé d'augmenter pendant cette période? Aujourd'hui, le Japon est devenu l'un de nos principaux partenaires commerciaux, et nos échanges avec les pays voisins, comme les Philippines et la Thaïlande, avec lesquels nous avons formé l'Association de l'Asie du Sud-Est pour la coopération régionale économique et culturelle, augmentent rapidement. Notre commerce florissant avec l'Indonésie a malheureusement été interrompu par le boycottage commercial, décrété unilatéralement par l'Indonésie. Ainsi, loin de constituer une domination économique par la Grande-

priation without compensation and similar acts. We have profited from these policies as our buoyant and dynamic economy shows, so that we have not found ourselves in a situation many years after independence of increasing financial debts to foreign nations and of having to turn to the old colonial masters for assistance.

17. We have heard much from the representative of Indonesia about the aim and character of the Indonesian revolution. We are all aware that we live today in revolutionary and tempestuous times. Malaysia itself is a product of the winds of freedom which have swept the world these last twenty years or more. But we are most anxious to ensure that these winds, though they must have the force of hurricanes, shall not only destroy the shame and evils of colonialism which we despise, but also release the creative energies of our people and work our ploughs and our machines. The Malaysian revolution is not a romantic revolution, it is a very real revolution, a very dynamic revolution which has brought to our people the goods of life, which has built new roads and bridges and schools and hospitals, which has created new sources of industrial power, which has diversified our economy, which has opened up our lands, which has altered the pattern of our trade from its former colonial structure, which has revitalized our arts and our culture. It is not a revolution of words, it is a revolution of sweat and effort and organization. It is a revolution to meet the rising expectations of our people, not to divert their rising frustrations. It is not glamorous or romantic or sensation-seeking but very earnest and practical. We believe in this practical approach for it brings results, and it is results which finally count. We do not wish to talk too much about this revolution, we wish rather to live it, to act upon it. But because we choose to act and not coin facile abbreviations or grandiose slogans, let no one misread the tempo and temper of our revolution. That the representative of the Soviet Union, in his statement on 10 September so badly misjudged these forces which are moving my country forward, and so outrageously misrepresented them, is a cause of deep regret to me.

18. For we do not claim that we have any special insight about this revolution, its character or its demands; we share its aspirations and goals and efforts with our brothers elsewhere in Asia and Africa and Latin America. We understand one another for we have lived in the same shadow, we have endured the same injustices, we have emerged into the same light of freedom and struggle and search for a better life, we walk together now toward the same goals. Malaysia was not yet independent in 1955 when the countries of Africa and Asia then independent met in Bandung. But it drew inspiration from that meeting and knew when it became independent that it was

Bretagne, le rôle de celle-ci dans notre commerce extérieur a nettement diminué. Ce que nous avons fait, naturellement, c'est de maintenir nos relations économiques et commerciales avec tous les pays, aux conditions les plus avantageuses. Nous n'avons pas besoin de prouver notre indépendance par des expropriations sans indemnisation et des agissements similaires. Cette politique nous a été favorable — à preuve notre économie dynamique, en pleine croissance — si bien que nous n'avons pas été contraints après plusieurs années d'indépendance d'accroître notre dette financière envers l'étranger ni d'avoir recours à l'assistance des anciennes puissances coloniales.

17. Le représentant de l'Indonésie nous a beaucoup parlé des objectifs et de la nature de la révolution indonésienne. Nous sommes tous conscients de vivre des temps troublés et révolutionnaires. La Malaisie elle-même doit son existence au vent de liberté qui a balayé le monde ces 20 dernières années ou plus. Mais nous voulons que ce vent, qui doit avoir la force de l'ouragan, non seulement balaie la honte et les maux engendrés par le colonialisme que nous méprisons, mais libère aussi l'énergie créatrice de notre peuple et mette en mouvement nos charrues et nos machines. La révolution malaisienne n'est pas une révolution romantique, c'est une révolution très réaliste, une révolution très dynamique, qui a apporté à notre peuple les biens nécessaires à la vie, qui a construit des routes, des ponts, des écoles et des hôpitaux, qui a créé de nouvelles sources de puissance industrielle, qui a diversifié notre économie, qui a défriché nos terres, qui a dégagé notre commerce des anciennes structures coloniales, qui a redonné vie à notre art et à notre culture. Ce n'est pas une révolution verbale, c'est une révolution par la sueur, l'effort et l'organisation. C'est une révolution qui vise à réaliser les espoirs grandissants de notre peuple et non pas à servir de dérivatif à des déceptions qui s'aggravent. Elle n'est pas fascinante, ni romantique, ni destinée à faire sensation, mais elle est sérieuse et pratique. Nous croyons à cette attitude pratique car elle donne des résultats, et ce sont finalement les résultats qui comptent. Nous ne désirons pas tant parler de cette révolution que la vivre et la traduire en actes. Mais puisque nous avons choisi d'agir plutôt que d'inventer des formules faciles ou de grandioses slogans, que l'on ne se méprenne pas sur le rythme et la nature de notre révolution. Je regrette profondément que le représentant de l'Union soviétique ait, dans sa déclaration du 10 septembre, si fausement jugé ces forces qui poussent mon pays vers l'avant et les ait déformées de façon aussi scandaleuse.

18. Car nous ne prétendons pas avoir, sur cette révolution, sa nature et ses exigences, des vues particulièrement pénétrantes; nous partageons les aspirations, les objectifs et les efforts de nos frères des autres pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. Nous nous comprenons les uns les autres car nous avons traversé les mêmes ténèbres et nous avons enduré les mêmes injustices, pour déboucher dans la même lumière de la liberté, de la lutte et des efforts pour une vie meilleure; maintenant, nous marchons ensemble vers le même but. La Malaisie n'était pas encore indépendante en 1955 lorsque les pays d'Afrique et d'Asie déjà indépendants

among friends, whose counsel and assistance it could always seek.

19. That is why on June 1964 at the meeting in Tokyo between my Prime Minister and the Presidents of the Philippines and of Indonesia, we were most happy to welcome the proposal of President Macapagal, to which much reference has been made, for an African-Asian conciliation commission, an imaginative proposal in the spirit of African-Asian brotherhood and solidarity. Alas, in his statement at the 1144th meeting the representative of Indonesia—with a cavalier, and unfortunately familiar, disregard for truth or objectivity—made it appear that while Indonesia accepted this proposal readily, Malaysia qualified its acceptance with what he chose to describe as a pre-condition about the withdrawal of Indonesian regulars and irregulars from the Borneo states.

20. Let us examine this question of pre-condition. The representative of Indonesia omitted to mention that right from the beginning of this year during all the proposals for a meeting, commencing with the one by the then Attorney-General of the United States, the principal problem was Indonesia's insistence that the regulars and irregulars, of whose presence in the Malaysian Borneo states she gleefully and proudly boasts, should remain there. The representative of Indonesia also omitted to mention that, prior to the meeting in Tokyo, the three countries—Indonesia, the Philippines and Malaysia—agreed to a joint communiqué announcing that the terms of the meeting on this particular question of the presence of Indonesian regulars and irregulars in the Malaysian Borneo states were as follows: "Indonesia accepts the principle of withdrawal of her forces, both regulars and irregulars from Sabah and Sarawak."

21. We attended the meeting at Tokyo on this clearest understanding to which Indonesia had pledged her word from the highest government level, her word in writing which we had particularly insisted on obtaining in view of her familiar evasions from oral undertakings. I will not go into the details of that meeting, but it failed on this particular question. Soon after the meeting began, President Sukarno proclaimed that if Malaysia insisted on a withdrawal the answer was "No, a thousand times no". Having made that pronouncement, the President left the meeting.

22. So, what is this talk about pre-condition? I have urged upon you the words that no less a person than Mr. Gromyko, now the Foreign Minister of the Soviet Union, spoke before this very forum. That, I submit, is the correct principle. To insist upon anything less than that is to negotiate from a position of inequality, with literally a pistol pointed at our head. To insist upon the continued presence of these troops within our territory, as Indonesia has done, is indeed to set a pre-condition.

23. But, said the representative of Indonesia the other day, if the troops are withdrawn what is there to negotiate? What is the need for a conciliation commission? That is precisely to say that the problem is the presence of these troops within Malaysia. We

ont tenu la réunion de Bandoung. Mais elle s'est inspirée de cette rencontre, et en accédant à l'indépendance elle se savait entourée d'amis à qui elle pourrait toujours demander conseil et assistance.

19. C'est pourquoi, lors de la réunion de Tokyo, au mois de juin 1964, entre le Premier Ministre de mon pays et les Présidents des Philippines et de l'Indonésie, nous avons été extrêmement heureux d'accueillir avec faveur la proposition, si souvent rappelée, du président Macapagal, de constituer une commission de conciliation afro-asiatique, proposition originale et conforme à l'esprit de fraternité et de solidarité afro-asiatiques. Hélas! dans sa déclaration faite à la 1144ème séance, le représentant de l'Indonésie — avec un cavalier mépris de la vérité et de l'objectivité qui lui est malheureusement familier — a prétendu que l'Indonésie aurait immédiatement accepté cette proposition, tandis que la Malaisie ne l'aurait fait qu'à la condition — qualifiée par lui de préalable — que l'Indonésie retire ses forces régulières et irrégulières des Etats de Bornéo.

20. Examinons cette question du préalable. Le représentant de l'Indonésie a omis de mentionner que dès le début de cette année, et à chaque fois qu'étaient formulées des propositions de réunion, à commencer par celle de l'Attorney général des Etats-Unis de l'époque, le principal problème était que l'Indonésie insistait sur le maintien de ses éléments réguliers et irréguliers dans les Etats malaisiens de Bornéo, se vantant en fait allégrement et orgueilleusement de leur présence. Le représentant de l'Indonésie a également omis de mentionner qu'avant la rencontre de Tokyo les trois pays — Indonésie, Philippines et Malaisie — avaient annoncé d'un commun accord par un communiqué que la condition de cette rencontre, en ce qui concernait le problème précis de la présence d'éléments indonésiens réguliers et irréguliers dans les Etats malaisiens de Bornéo, serait que "l'Indonésie accepte le principe du retrait de ses forces, tant régulières qu'irrégulières, du Sabah et du Sarawak".

21. Nous avons pris part à la réunion de Tokyo sur la base de cet accord on ne peut plus clair, aux termes duquel l'Indonésie avait, à l'échelon gouvernemental le plus élevé, pris cet engagement écrit que nous avions réclamé avec une insistance particulière, car il lui arrive fréquemment de se soustraire à ses engagements oraux. Je n'entrerai pas dans les détails de cette réunion, mais elle a échoué sur ce problème particulier. Peu après le début de la réunion, le président Sukarno a déclaré que, si la Malaisie insistait sur le retrait, la réponse était "non, mille fois non"; après quoi, il a quitté la séance.

22. Que nous parle-t-on maintenant de préalable? J'ai cité devant vous les paroles prononcées ici-même par nul autre que M. Gromyko, maintenant ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique. C'est là, je l'affirme, le principe juste. Demander moins équivaudrait à négocier dans une position d'infériorité, littéralement sous la menace du pistolet. C'est réclamer le maintien de ces troupes sur notre territoire, comme l'a fait l'Indonésie, qui constitue un préalable.

23. Mais, a dit l'autre jour le représentant de l'Indonésie, si ces troupes sont retirées, qu'y a-t-il à négocier? Pourquoi une commission de conciliation? Cela revient à dire précisément que c'est la présence de ces troupes en Malaisie qui constitue le problème.

have no other problems with Indonesia, boundary or otherwise. We do not want to crush Indonesia, but wish her well. We do not threaten her, but wish her well. We do not encircle her, but wish her well. We do not belittle her revolution, but wish her well. We want her people to be prosperous and united. We do want the dawn to rise upon Indonesia from Sabang to Marauke on the first of January 1965. We do indeed wish her well.

24. Nevertheless, the representative of Indonesia insisted that Malaysia threatened his revolution and his country. We are surprised, of course, that we could threaten the Indonesian revolution which has so long and, on Indonesia's own claim, so glorious a history. We are sorry that twenty years after she proclaimed her independence Indonesia feels herself so insecure though she has many friends, including her former colonial masters.

25. Ignore, if you will, our protestations of friendship and brotherhood for Indonesia. Ignore, if you will, our vehement and repeated assertion that we have done nothing and that we will do nothing, that we have not been used nor will we allow ourselves to be used, to subvert the course of the Indonesian revolution. Ignore, if you will, the fact that Indonesia has produced no direct or credible evidence to support its assertion of Malaysian involvement in the struggle for power in Indonesia. Let us ignore the reality of the facts, let us accept the reality of Indonesia's fear. Malaysia is prepared to talk with Indonesia at any time, in any place, and in any way, jointly to examine these fears, to seek out their sources, to devise their remedies. Let us talk then in the spirit of "mushawarah", in the spirit of African-Asian solidarity, let us peacefully conciliate these differences.

26. The representative of Indonesia has made much of what he calls the volunteer guerrillas from Malaysia among the bands of troops which have been sent across the border to invade Malaysia. Who, indeed, are these so-called volunteer guerrillas? They are members of organizations which have been discredited in the eyes of the people because they have been exposed as owing allegiance outside Malaysia. They are frustrated politicians of political parties who have been soundly rejected by the people in the various elections held throughout Malaysia in the last eighteen months and who are now lending themselves to foreign Powers to gain their objectives by violent means. They are quite simply anti-nationalists who want to shoot their way to power.

27. Let me make it absolutely clear that we in Malaysia, who have only recently won our freedom, will tolerate no traitors in our midst. Let me make it equally clear that those who choose the path of violence to attain their political objectives will be met with violence. The constitutional paths are always open. And let me add at this point that the representative of the Soviet Union need not have gone to such lengths to distort the remarks of the London newspaper, The Observer, which he quoted at the 1145th meeting. He need go no further than the

Aucun autre problème ne nous oppose à l'Indonésie, qu'il s'agisse de frontières ou d'autre chose. Nous ne voulons pas écraser l'Indonésie, nous lui voulons du bien. Nous ne la menaçons pas, nous lui voulons du bien. Nous ne l'encerclons pas, nous lui voulons du bien. Nous ne décrions pas sa révolution, nous lui voulons du bien. Nous voulons que son peuple soit prospère et uni. Nous voulons que le 1er janvier 1965 le soleil se lève sur l'Indonésie de Sabang à Marauke. En vérité, nous lui voulons du bien.

24. Le représentant de l'Indonésie a néanmoins prétendu que la Malaisie menaçait son pays et sa révolution. Nous sommes évidemment surpris de pouvoir menacer la révolution indonésienne qui a une histoire si longue et, à en croire l'Indonésie elle-même, si glorieuse. Nous regrettons que, 20 ans après la proclamation de son indépendance, l'Indonésie se sente encore si peu sûre d'elle-même, en dépit de ses nombreux amis, dont ses anciens maîtres coloniaux.

25. Laissez de côté, si vous le voulez, nos protestations de fraternité et d'amitié envers l'Indonésie. Laissez de côté, si vous le voulez, ce que nous avons tant de fois affirmé avec véhémence: que nous n'avons rien fait et que nous ne ferons rien, que nous n'avons pas été manœuvrés, et que nous ne nous laisserons pas manœuvrer pour détourner le cours de la révolution indonésienne. Laissez de côté, si vous le voulez, le fait que l'Indonésie n'a produit aucune preuve, aucun témoignage digne de foi, à l'appui de sa thèse que la Malaisie se mêlerait de la lutte pour le pouvoir en Indonésie. Laissons de côté la réalité des faits et acceptons la réalité des craintes de l'Indonésie. La Malaisie est prête à engager des conversations avec l'Indonésie à tout moment, n'importe où, sous n'importe quelle forme, pour examiner ces craintes en commun, pour en rechercher les causes, et pour y trouver des remèdes. Engageons ces conversations dans l'esprit de la mushawarah, dans l'esprit de la solidarité afro-asiatique, et réglons nos différends de façon pacifique.

26. Le représentant de l'Indonésie a fait grand cas de ce qu'il appelle les combattants volontaires originaires de la Malaisie et qui se sont joints aux bandes auxquelles on a fait traverser la frontière pour envahir la Malaisie. Qui donc sont ces prétendus combattants volontaires? Ce sont les membres d'organisations qui sont discréditées aux yeux du peuple depuis qu'a été mise en évidence leur allégeance envers l'étranger. Ce sont des politiciens aigris appartenant à des partis politiques que le peuple a rejetés à juste titre lors des diverses élections qui se sont déroulées dans l'ensemble de la Malaisie ces derniers 18 mois et qui maintenant travaillent pour le compte de puissances étrangères pour arriver à leurs fins par la violence. Ce sont tout simplement des antinationalistes qui veulent arriver au pouvoir par les armes.

27. Qu'il soit bien clair que nous, Malaisiens, qui venons tout juste de conquérir notre liberté, ne tolérerons pas de traîtres parmi nous. Qu'il soit également clair que ceux qui ont choisi la voie de la violence pour atteindre leurs objectifs politiques se verront répondre par la violence. Les voies constitutionnelles sont toujours ouvertes. Et permettez-moi d'ajouter ici que le représentant de l'Union soviétique n'a pas besoin d'aller jusqu'à déformer les remarques de l'Observer de Londres qu'il a citées à la 1145ème séance. Il lui suffisait d'examiner

proceedings in the Malaysian Parliament, where, of the 159 members elected recently in Parliament, five members—I repeat five members—were elected on what is called an anti-Malaysia platform. They sit there in our Parliament. They are entitled to their views, they express themselves freely, for Malaysia is a free democracy, guided by no other consideration than that the will of the people shall prevail.

28. It is precisely to ensure that the people's voice shall always triumph that all the resources of the Government, which has been freely elected by the people, will be deployed firmly and unrelentingly against all anti-nationalist agents, against all traitors in the service of foreign Powers, against all terrorists and saboteurs who are trying to intimidate the people by force. Let the representative of Indonesia not be proud of using these unsavoury elements.

29. The representative of Indonesia has sought to characterize the burden of our present complaint as a slap in a series of many slaps—a graphic description, no doubt, even though it does not adequately describe the senseless loss of human life and property and tranquillity. Yes, there have been many others, none from Malaysia, all from Indonesia, which Indonesia has openly admitted, even gloried in. We have already informed members of the Council of these incidents in our letters of 11 and 17 August 1964, in addition to our earlier communication to the Secretary-General about incursions from Indonesia into Malaysia. We had refrained from asking that our letters be circulated as official documents in the hope, vain though it turned out, that no recourse to the Council might be necessary. But the gravamen of our present complaint is a clear and specific charge that Indonesia has committed unprovoked and blatant aggression against Malaysia, which I have already substantiated with the utmost particularity and detail. The representative of Indonesia has responded to this charge by regaling us at length about the Indonesian revolution and by telling us clearly and brazenly that Indonesia has its troops, both regulars and irregulars, within the borders of Malaysia, and that it intends to keep them there until its demands are satisfied. And further urgency is lent to this most dangerous situation by the fact that yet another landing was made in the afternoon of 9 September, which, I might add, was duly apprehended.

30. I submit that this is an issue of the gravest importance and one which concerns not Malaysia alone, but every Member of the United Nations, and indeed the future of this Organization itself. These are no idle words. Has this body yet heard a State Member of the United Nations say flagrantly that it has its troops in the territory of another State Member of the United Nations and that it will keep them there? Has the United Nations yet heard a Member State proclaim unequivocally that the first aim of its foreign policy is to eliminate a peaceful neighbouring country and a fellow Member of the United Nations? Can there be any doubt that Indonesia's declared aim of destroying Malaysia is contrary to the letter and spirit of resolutions on peaceful coexistence unanimously adopted by the General Assembly? I refer to General Assembly resolutions 1236 (XII) and 1301

les travaux du Parlement malaisien, dont, sur les 159 membres élus récemment, cinq membres — je répète, cinq membres — ont été élus sur un programme qualifié d'antimalaisien. Ils siègent dans notre parlement. Ils ont droit à leurs opinions et ils s'expriment librement, car la Malaisie est une démocratie libre, guidée par le seul souci de faire prévaloir la volonté du peuple.

28. C'est précisément pour faire toujours triompher la volonté du peuple que le gouvernement, librement élu par le peuple, agira de toutes ses forces, fermement et sans relâche, contre tous les agents anti-nationalistes, contre tous les traîtres au service de puissances étrangères, et contre tous les terroristes et saboteurs qui essaient d'intimider le peuple par l'usage de la force. Le représentant de l'Indonésie n'a pas à être fier d'employer des éléments aussi répugnants.

29. Le représentant de l'Indonésie a voulu qualifier notre plainte actuelle de soufflet venant après beaucoup d'autres — image pittoresque, sans aucun doute, mais qui ne rend pas bien compte des troubles causés ni du gaspillage insensé de vies humaines et de biens. Oui, les précédents ont été nombreux, mais ils n'ont jamais été provoqués par la Malaisie, toujours par l'Indonésie; et non seulement l'Indonésie les a ouvertement admis mais elle s'en est glorifiée. Nous avons déjà mis les membres du Conseil au courant de ces incidents par nos lettres du 11 août et du 17 août 1964, suivant notre communication au Secrétaire général sur les incursions en territoire malaisien à partir de l'Indonésie. Nous nous étions abstenus de demander que nos lettres soient distribuées en tant que documents officiels dans l'espoir, qui s'est révélé vain par la suite, qu'il ne serait pas nécessaire de recourir au Conseil. Mais la plainte que nous déposons maintenant est fondée sur cette accusation précise et explicite, que j'ai déjà étayée avec le plus grand soin et de façon détaillée: l'Indonésie a commis une agression flagrante et non provoquée contre la Malaisie. Le représentant de l'Indonésie, pour répondre à cette accusation, s'est étendu à loisir sur la révolution indonésienne et a déclaré, sans ambages et toute honte bue, que l'Indonésie maintenait des troupes régulières et irrégulières à l'intérieur des frontières de la Malaisie, et qu'elle avait l'intention de les y laisser jusqu'à ce que ses exigences soient satisfaites. Cette situation est devenue d'autant plus critique qu'un autre débarquement a eu lieu dans l'après-midi du 9 septembre, ce que, je dois l'ajouter, l'on redoutait à juste titre.

30. Je crois qu'il y a là un problème très grave et qui ne concerne pas seulement la Malaisie, mais tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies, et à la vérité l'avenir de l'Organisation elle-même. Ce ne sont pas là de vains mots. Cette assemblée a-t-elle jamais entendu un Etat Membre déclarer sans détour que ses troupes stationnent sur le territoire d'un autre Etat Membre et qu'il les y laisserait? Les Nations Unies ont-elles jamais entendu un Etat Membre déclarer sans équivoque que l'objectif essentiel de sa politique étrangère était d'éliminer un pays voisin et pacifique, également Membre de l'Organisation des Nations Unies? Est-il douteux que le but avoué de l'Indonésie de détruire la Malaisie soit contraire à la lettre et à l'esprit des résolutions sur la coexistence pacifique unanimement adoptées par l'Assemblée générale? Je fais

(XIII). Incidentally, the agenda items under which these resolutions were adopted were proposed by two present members of the Security Council, namely the Soviet Union and Czechoslovakia, respectively. Can there be any doubt that that aim is contrary to the historic Bandung Declaration, which was inspired by African-Asian countries then independent, and contrary to the letter and spirit of the United Nations Charter itself, specifically to Article 2, paragraph 4, which enjoins that "All Members shall refrain in their international relations from the threat or use of force against the territorial integrity or political independence of any State, or in any other manner inconsistent with the Purposes of the United Nations"? Will this Council accept that a State Member of the United Nations may use non-peaceful means to achieve its objectives against another Member State, against the democratically elected Government of a Member State? Which shall prevail—the Charter of the United Nations or the barbaric and bloody laws of the jungle? It is for you members of the Security Council to decide to uphold the Charter and to urge upon Indonesia that it must fulfil its obligations as a State Member of the United Nations.

31. Mr. CARVALHO SILOS (Brazil): The Brazilian delegation has scrutinized all the arguments presented by the interested parties on the question under consideration, that is, the complaint of Malaysia against the Government of Indonesia, and has sought to delve into the legal and political issues behind them.

32. The complaint submitted by the Government of Malaysia refers specifically to a particular incident: the use of force by Indonesia against Malaysia when, on the night of 2 September 1964, a group of thirty guerrillas, heavily armed, was parachuted into Malaysian territory. According to the evidence submitted to the Council by the Malaysian delegation, those guerrillas carried armaments in current use by the Indonesian armed forces. All the evidence indicates also that the attack could not have been the act of individuals, but was the result of a planned action supported by the military authorities of Indonesia. Furthermore, the Indonesian representative admitted that the act which took place on the Malayan Peninsula was on a small scale, as compared with the operations which are taking place in other parts of Malaysian territory where local rebels, some of them trained in Indonesia, together with Indonesian "volunteers", are engaged in fighting against the Government of Malaysia.

33. The issue before us is a very clear one and the Security Council, if it is to discharge its duties under the Charter, cannot condone the use of force and is compelled to take swift action to stop the fighting and—perhaps through the presence of the United Nations in the area—to endeavour to prevent the recurrence of similar acts. The Security Council, moreover, would do well to remind Indonesia that, by its aggressive policy towards Malaysia, it is not only jeopardizing the peace but is weakening the very

ici allusion aux résolutions 1236 (XII) et 1301 (XIII) de l'Assemblée générale. Ces résolutions ont d'ailleurs été adoptées à l'issue de la discussion de points dont l'inclusion à l'ordre du jour avait été proposée par deux membres actuels du Conseil de sécurité, l'Union soviétique et la Tchécoslovaquie, respectivement. Est-il douteux que ce but soit contraire à la déclaration historique de Bandung, formulée par les pays afro-asiatiques indépendants à l'époque, et également contraire à la lettre et à l'esprit de la Charte des Nations Unies elle-même, en particulier au paragraphe 4 de l'Article 2, qui dispose que "Les Membres de l'Organisation s'abstiennent, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout Etat, soit de toute autre manière incompatible avec les buts des Nations Unies"? Ce conseil acceptera-t-il qu'un Etat Membre de l'Organisation des Nations Unies use de moyens non pacifiques pour réaliser ses objectifs à l'encontre d'un autre Etat Membre, à l'encontre du gouvernement démocratiquement élu d'un Etat Membre? Lequel prévaudra — de la Charte des Nations Unies ou des lois barbares et sanguinaires de la jungle? C'est à vous, membres du Conseil de sécurité, qu'il appartient de faire respecter la Charte et d'amener l'Indonésie à remplir les obligations qu'elle a assumées en tant qu'Etat Membre de l'Organisation des Nations Unies.

31. M. CARVALHO SILOS (Brésil) [traduit de l'anglais]: La délégation brésilienne a examiné minutieusement tous les arguments présentés par les parties intéressées sur la question à l'examen, c'est-à-dire la plainte de la Malaisie contre le Gouvernement de l'Indonésie, et elle a cherché à approfondir les problèmes juridiques et politiques qui ont motivé ces arguments.

32. La plainte du Gouvernement de la Malaisie porte sur un incident précis: le recours à la force par l'Indonésie contre la Malaisie qui s'est produit lorsque, dans la nuit du 2 septembre 1964, un groupe de 30 guérilleros armés jusqu'aux dents a été parachuté en territoire malaisien. Selon les preuves présentées au Conseil par la délégation de la Malaisie, ces guérilleros portaient des armes d'un usage courant dans les forces armées indonésiennes. Toutes les preuves fournies indiquent également que l'attaque n'a pu être le fait de particuliers mais était le résultat d'une action concertée, appuyée par les autorités militaires de l'Indonésie. En outre, le représentant de l'Indonésie a admis que l'action entreprise contre la péninsule malaise était peu de chose, en regard des opérations qui se déroulent dans d'autres parties du territoire malaisien, où des rebelles locaux, dont certains ont reçu leur entraînement en Indonésie, de même que des "volontaires" indonésiens combattent le Gouvernement de la Malaisie.

33. La question dont nous sommes saisis est très claire, et le Conseil de sécurité, s'il veut remplir le devoir que lui impose la Charte, ne saurait tolérer le recours à la force. Il faut qu'il agisse vite pour mettre fin aux combats et — peut-être par la présence des Nations Unies dans la région — s'efforce d'empêcher que de pareils actes ne se renouvellent. De plus, le Conseil de sécurité ferait bien de rappeler à l'Indonésie que, par sa politique agressive envers la Malaisie, elle met non seulement la paix en péril

principles and the very Organization which contributed so very much to its own independence.

34. The action to be taken by the Security Council should confine itself to the specific complaint submitted by Malaysia. But it would also be proper for the Council to look into the underlying issues of the question. An important one is the subject of the recognition by Indonesia of the existence of Malaysia as a sovereign State. Nothing in the Charter or in international law compels any country to recognize the political existence of another country, but the community of nations represented by this Organization does recognize Malaysia, not only as a sovereign State but also as a Member of the United Nations. The Government of Indonesia, which supports the principle of peaceful coexistence among peoples, is bound by the Charter of the United Nations to respect and to live in peace with all Member States. As a new country and as a country which fought so bravely for its own independence, and which gives its political and moral support to the worldwide application of the principle of self-determination, Indonesia cannot deny to a sister country such as Malaysia the right to exert that principle and to shape its political institutions in accordance with the views of its own people.

35. The recession of the colonial tide and the birth of sovereign States in a particular area of the world frequently engender political and territorial problems which are often conducive to the poisoning of relations between the newly-independent neighbouring countries. An additional burden is thus brought to their task of accelerating their economic development and of raising their standards of living in the enjoyment of their newly-acquired freedom. These are paramount tasks for any country. These are paramount tasks for young States in particular. For this very reason they should swiftly and peacefully settle their external problems and join efforts, helping each other to render less difficult the path towards the achievement of their national goals.

36. In the light of the foregoing considerations, the Brazilian delegation views with the utmost concern the violation by Indonesia of its special duties as a country which came of age under the aegis of the principles set forth in the United Nations Charter. If there are problems between Indonesia and Malaysia, they should not resort to the use of force to settle them. On the contrary, it is their sacred duty to use the peaceful methods of negotiation in the settlement of their differences, as provided for in the United Nations Charter.

37. Sir Patrick DEAN (United Kingdom): When I spoke shortly on 9 September I promised to give proper study to the statement made by the representative of Indonesia and to reply later to any of his charges which might seem pertinent to the matter which we are discussing. That is, as I may remind members of the Council, the complaint by Malaysia that Indonesia committed a deliberate act of aggression by dropping members of its regular armed forces from an Indonesian Air Force plane on Malaysian soil near Labis on 2 September.

38. As I understand the tenor of the Indonesian statements on 9 and 10 September, this attack was

mais affaiblit aussi les principes mêmes et l'Organisation qui ont tant contribué à sa propre indépendance.

34. Les mesures que doit prendre le Conseil de sécurité devraient se limiter à la plainte précise présentée par la Malaisie. Mais le Conseil ferait bien d'examiner aussi les problèmes de fond qui se posent ici. L'un d'entre eux, qui est important, est la reconnaissance par l'Indonésie de l'existence de la Malaisie en tant qu'Etat souverain. Rien dans la Charte ou dans le droit international n'oblige un pays à reconnaître l'existence politique d'un autre pays, mais la communauté de nations représentée par notre organisation reconnaît en fait la Malaisie, non seulement comme Etat souverain mais aussi comme Membre de l'Organisation des Nations Unies. Le Gouvernement indonésien, qui souscrit au principe de la coexistence pacifique entre les peuples, est tenu en vertu de la Charte des Nations Unies de respecter tous les Etats Membres et de vivre en paix avec eux. Pays nouveau qui a si courageusement combattu pour conquérir son indépendance, qui apporte son appui politique et moral pour que soit appliqué dans le monde entier le principe de l'autodétermination, l'Indonésie ne peut dénier à un pays frère tel que la Malaisie le droit de traduire ce principe en actes et de bâtir ses institutions politiques suivant les vœux de son propre peuple.

35. Le reflux du colonialisme et la naissance d'Etats souverains dans telle ou telle région du monde font souvent surgir des problèmes politiques et territoriaux qui fréquemment enveniment les relations entre pays voisins récemment parvenus à l'indépendance. Ces problèmes viennent alourdir la tâche, qui est d'accélérer leur développement économique et d'élever leur niveau de vie en jouissant de leur liberté nouvelle. Ces tâches sont primordiales pour tous les pays. Elles le sont tout particulièrement pour les jeunes Etats. Aussi devraient-ils régler vite et par des moyens pacifiques leurs problèmes extérieurs et conjuguer leurs efforts, en s'aidant mutuellement à aplanir la voie qui mène à leurs objectifs nationaux.

36. Cela étant, la délégation brésilienne constate avec une vive inquiétude que l'Indonésie a failli aux devoirs qui lui incombent tout particulièrement parce qu'elle a atteint sa majorité grâce aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Si certains problèmes opposent l'Indonésie et la Malaisie, ces pays ne devraient pas les résoudre par la force. Au contraire, ils ont le devoir sacré de recourir aux méthodes pacifiques de négociation pour régler leurs différends, comme le prévoit la Charte des Nations Unies.

37. Sir Patrick DEAN (Royaume-Uni) [traduit de l'anglais]: Lorsque j'ai pris brièvement la parole le 9 septembre, j'ai promis d'étudier de près la déclaration faite par le représentant de l'Indonésie et de répondre plus tard à celles de ses accusations qui pourraient sembler se rapporter à la question dont nous sommes saisis, à savoir — les membres du Conseil me permettront de le rappeler — la plainte de la Malaisie, laquelle affirme que l'Indonésie aurait commis un acte délibéré d'agression en parachutant sur le sol malaisien, près de Labis, le 2 septembre, d'un avion militaire indonésien, des membres de ses forces armées régulières.

38. Si j'ai bien compris ce que le représentant de l'Indonésie a déclaré le 9 et le 10 septembre, il

not denied, but it was claimed that such attacks were justified by British and Malaysian provocation against Indonesia and by Indonesia's revolutionary doctrine.

39. My first duty, therefore, must be to deal with the charges of provocation which have been made against my country. Those relating to Malaysia have already been disposed of by the representative of that country.

40. I have already assured the Council that we have not supplied British arms to Indonesian rebels and I have pointed out that, given the fact that such arms were until recently standard equipment for the Indonesian Army, their use by Indonesian rebels, who have often been recruited from the Indonesian Army, cannot be held against my country by the Government of Indonesia.

41. I am today authorized by my Government categorically to deny the charge that we have attempted to subvert the Indonesian Government.

42. The representative of Indonesia has also given the Council a circumstantial list of alleged British violations of Indonesian territory, principally in the air. Members of the Council will note that his list refers to dates subsequent to the start of his country's armed attacks on the territories comprising Malaysia, and they may in any case be inclined to give the benefit of the doubt to those who are defending themselves against an acknowledged Indonesian aggression.

43. Nevertheless, I can assure the Council that my Government has been most punctilious in doing its best to make sure that whatever the provocation, violations by land, sea and air of waters internationally recognized as Indonesian territory and territorial sea, have not been committed by forces under British command.

44. However, it is generally recognized that occasionally in areas where frontiers are inadequately marked, and even in some where they are quite clear, violations of a minor and essentially technical nature can take place.

45. Had the violations, which have been alleged in this Council by the representative of Indonesia, been the subject of complaint at the time they occurred, it might have been possible for my Government to refute them in detail. But, with one possible exception, none of them were; and the lapse of time before they were dragged out here makes proof one way or the other virtually impossible.

46. Despite this fact I am in a position to make the following points in relation to the list of Indonesian charges.

47. Certain of the charges in the copy of Mr. Sudjarwo's speech circulated by the Indonesian mission on 9 September refer specifically to Royal Air Force Dakota aircraft. The Royal Air Force have no Dakota aircraft in South-East Asia.

48. Other charges refer to paratroop operations in Borneo. The security forces have undertaken no paratroop operations in Borneo.

n'a pas nié cette attaque mais a prétendu que de pareilles attaques étaient justifiées du fait de provocations britanniques et malaisiennes à l'égard de l'Indonésie et par la doctrine révolutionnaire de l'Indonésie.

39. Par conséquent, mon premier devoir est de répondre aux accusations de provocation formulées contre mon pays. Le représentant de la Malaisie a déjà fait justice des accusations portées contre son propre pays.

40. J'ai déjà donné l'assurance au Conseil que nous n'avons pas fourni d'armes britanniques aux rebelles indonésiens et j'ai fait observer que, puisque de telles armes constituaient récemment encore l'équipement type de l'armée indonésienne, leur utilisation par des rebelles indonésiens, qui se recrutent souvent dans l'armée indonésienne, ne peut être imputée à mon pays par le Gouvernement de l'Indonésie.

41. Mon gouvernement m'autorise aujourd'hui à réfuter catégoriquement l'accusation selon laquelle nous aurions tenté de renverser le Gouvernement indonésien.

42. Le représentant de l'Indonésie a également donné au Conseil une liste détaillée de prétendues violations du territoire indonésien, notamment de son espace aérien, de la part de Britanniques. Les membres du Conseil noteront que cette liste porte sur des dates postérieures au début des attaques armées de l'Indonésie contre les territoires constituant la Malaisie, et en tout cas ils voudront peut-être accorder le bénéfice du doute à ceux qui se défendent contre une agression indonésienne avouée.

43. Néanmoins, je puis affirmer ici que mon gouvernement s'est scrupuleusement efforcé d'empêcher que, quelles que soient les provocations, des forces armées sous commandement britannique ne commettent aucune violation, par voie de terre, de mer ou des airs, de zones reconnues internationalement comme faisant partie du territoire indonésien et de ses eaux territoriales.

44. Cependant, il est généralement admis qu'à l'occasion, dans des régions où les frontières ne sont pas assez bien indiquées, et même lorsqu'elles sont clairement tracées, des violations d'importance mineure et de pure forme peuvent se produire.

45. Si les prétendues violations dont le représentant de l'Indonésie a fait état au Conseil avaient été l'objet d'une plainte au moment où elles se seraient produites, mon gouvernement aurait pu réfuter ces accusations point par point. Mais, à une exception près peut-être, il n'en est rien; et le laps de temps qui s'est écoulé avant que ces "violations" ne soient déterrées ici fait qu'il est pratiquement impossible de fournir des preuves dans un sens ou dans l'autre.

46. Néanmoins, je suis en mesure de formuler les observations suivantes en ce qui concerne la liste des accusations indonésiennes.

47. Certaines des accusations figurant dans le texte du discours de M. Sudjarwo distribué par la mission indonésienne le 9 septembre se réfèrent particulièrement aux avions Dakota de la Royal Air Force. Or, la Royal Air Force n'a pas d'appareils Dakota dans le Sud-Est asiatique.

48. D'autres accusations concernent des opérations de parachutistes à Bornéo. Or, les forces de sécurité n'ont entrepris aucune opération de ce genre à Bornéo.

49. References were made to aerial machine gun attacks. No aerial machine gun attacks have been mounted by the security forces in the Borneo territories.

50. Finally, Indonesia claims to have shot down at least one British helicopter and to have its tail rotor. We have lost no helicopters in Borneo as a result of enemy action, and all our helicopters have their tails intact. I can only assume that some third party is missing a helicopter tail rotor. He now knows where to find it.

51. There is also one general point I wish to make in connexion with these charges. My Government is in full diplomatic relations with Indonesia. We both have Ambassadors in our respective capitals. The normal way of dealing with charges of violations of the kind raised in the Council by the representative of Indonesia is to complain and ask for a redress through the diplomatic channel.

52. This channel has at all times been open to the Government of Indonesia, yet it has never been used by the Indonesian Government, with perhaps the single exception I shall now quote. On 30 May 1963, the Minister commanding the Indonesian Air Force sent a note to the British Air Attaché in Djakarta complaining that two British helicopters had landed one and a half kilometres on the Indonesian side of the Sarawak/Kalimantan frontier. Although this note was copied to the Indonesian Ministry of Foreign Affairs "for necessary action", no protest was received.

53. On 7 June, however, the British Military Adviser in Djakarta, in the absence of the Air Adviser, was authorized to write in reply, stating that the British pilots did not believe they had violated the border, but that as the border was obviously hard to define from the air, "if in fact there was a minor and unintentional violation of the frontier, I am authorized to express regret".

54. A further accidental violation took place on 26 July 1963, on the same frontier near Long Bawan. The British Ambassador in Djakarta sent a note of apology on 28 July, two days later, before any Indonesian complaint had been received.

55. What I have said should demonstrate the conciliatory and correct attitude of my Government towards episodes of this kind. So much then for the specific charges brought against my country.

56. I should now like to comment briefly on the representative of Indonesia's other contention that his country's revolutionary ethic allows him to represent armed attacks on a neighbour as something other than aggression. He said that "there is no textbook to understand, let alone to judge" this revolutionary ethic. He cast aside existing international law as the creation of colonialists.

57. Well, Mr. President, the representative of Indonesia is, with respect, wrong. There may be no textbook in the technical sense whereby we may judge

49. On a parlé d'attaques aériennes à la mitrailleuse. Or, les forces de sécurité n'ont monté aucune attaque pareille contre les territoires de Bornéo.

50. Finalement, l'Indonésie prétend avoir abattu au moins un hélicoptère britannique et posséder le rotor de sa queue. Or, nous n'avons perdu aucun hélicoptère à Bornéo par suite d'une action ennemie et tous nos hélicoptères ont leur queue intacte. Je ne puis que présumer qu'un rotor d'hélicoptère manque à un tiers, et ce dernier sait maintenant où trouver cette pièce.

51. Je tiens également à soulever une question d'ordre général au sujet de ces accusations. Mon gouvernement maintient avec l'Indonésie des relations diplomatiques sans restriction. Dans chacune de nos capitales il y a un ambassadeur. La manière normale de formuler des accusations de violation comme celles qu'a formulées devant le Conseil le représentant de l'Indonésie est d'avoir recours à la voie diplomatique pour présenter la plainte et demander réparation.

52. Cette voie a toujours été ouverte au Gouvernement indonésien et pourtant il ne l'a jamais empruntée, peut-être à la seule exception que je vais citer. Le 30 mai 1963, le Ministre commandant l'aviation indonésienne a envoyé une note à l'attaché de l'air britannique à Djakarta pour se plaindre que deux hélicoptères britanniques auraient atterri en territoire indonésien à un kilomètre et demi de la frontière séparant le Sarawak du Kalimantan. Bien que copie de cette note ait été envoyée au Ministère indonésien des affaires étrangères "pour suite à donner", aucune protestation n'a été reçue.

53. Cependant, le 7 juin, le conseiller militaire britannique à Djakarta, en l'absence du conseiller de l'air, a été autorisé à répondre par écrit pour déclarer que les pilotes britanniques ne pensaient pas avoir violé la frontière mais que, comme celle-ci était manifestement difficile à déterminer d'avion, "si en fait il y avait eu une violation légère et non intentionnelle de la frontière", il était autorisé "à exprimer des regrets".

54. Une autre violation accidentelle s'est produite, le 26 juillet 1963, sur la même frontière près de Long Bawan. Deux jours plus tard, le 28 juillet, l'ambassadeur britannique à Djakarta a envoyé une note d'excuses avant d'avoir reçu une plainte de l'Indonésie.

55. Ce que je viens de dire devrait démontrer l'attitude conciliante et correcte de mon gouvernement à l'égard d'épisodes de ce genre. Voilà donc ce qu'il en est des accusations précises dont mon pays a été l'objet.

56. Je voudrais maintenant commenter brièvement l'autre accusation du représentant de l'Indonésie, selon laquelle la morale révolutionnaire de son pays lui permet de présenter des attaques armées contre un voisin comme quelque chose de différent d'une agression. Il a ajouté que "ce n'est pas par les livres qu'on peut ... comprendre, ni surtout ... juger" cette morale révolutionnaire. Il a écarté le droit international en vigueur comme étant une création des colonialistes.

57. Monsieur le Président, avec tout le respect que je lui dois, le représentant de l'Indonésie se trompe du tout au tout. Peut-être n'existe-t-il pas

Indonesia's actions. But there is something which is of a greater validity than any textbook could possibly have. The representative of Indonesia may have overlooked it, but we have not.

58. It is the Charter of the United Nations which requires us all to practise tolerance and live together in peace with one another as good neighbours. This is the Charter to which Indonesia, as an independent State, freely and voluntarily subscribed and freely and voluntarily undertook to observe.

59. These obligations under the Charter, particularly those stated in Article 2, cannot be disowned by the Government of Indonesia, least of all in arguing a case before a body such as this, established under the Charter.

60. By freely accepting these Charter obligations the Government of Indonesia expressly contradicted the principal argument which has been used by Indonesia's representative here to justify his country's policy towards Malaysia.

61. Mr. President, I am grateful to you for allowing me some latitude in order to follow the representative of Indonesia down the diversionary trail which he laid in his statements and I am fully aware how little relevance the bulk of what he said, and of my reply so far today, has to the matter brought before the Council by Malaysia. Since, however, you have allowed me so much latitude, I may, if you allow me to, take a little more.

62. I am conscious of the theme which, in all the statements so far made before the Council by the representative of Indonesia, underlies the spurious argumentation. This is the theme that my country's relationship with Malaysia constitutes a challenge to Indonesia.

63. If by this he means that we are an obstacle to his country's attempts to dominate its neighbour and our friend and ally, I must accept his strictures.

64. If however he means that we are a threat to his country's sovereignty and independence, or to the system of government adopted in Indonesia, I hasten to reassure him.

65. I said in my brief intervention on 9 September that my Government has never at any time been actuated by hostility towards Indonesia and that we would be only too happy to resume the friendliest of relations with that country if they would stop their admitted and proclaimed confrontation policy against Malaysia—a policy which in practice has been a policy of constant armed attack.

66. I am glad to repeat this assurance with all solemnity here today, lest there should be any doubt in the minds of members of the Security Council or, indeed, of the Government of Indonesia.

67. I should like to recall to the representative of Indonesia the harmonious relations which existed between his country and mine as long as Sabah and Sarawak were actually British colonies—days in which we did not have to keep a single British soldier in either territory. Indonesia's attitude only changed

à proprement parler de manuel qui permette de juger les actions de l'Indonésie. Mais il existe quelque chose de beaucoup plus valable que n'importe quel manuel. Peut-être le représentant de l'Indonésie l'a-t-il oublié, mais pas nous.

58. Je veux parler de la Charte des Nations Unies, qui exige que nous pratiquions tous la tolérance et vivions ensemble en paix, en bons voisins. Telle est la Charte, à laquelle l'Indonésie, Etat indépendant, a librement et volontairement souscrit et qu'elle s'est librement et volontairement engagée à respecter.

59. Le Gouvernement indonésien ne peut désavouer les obligations que la Charte, et particulièrement l'Article 2, lui impose, moins encore lorsqu'il a une thèse à défendre devant le Conseil de sécurité, organe qui a été établi en vertu de la Charte.

60. En acceptant librement les obligations prévues par la Charte, le Gouvernement de l'Indonésie a contredit expressément le principal argument avancé ici par le représentant de l'Indonésie pour justifier la politique de son pays à l'égard de la Malaisie.

61. Je vous sais gré, Monsieur le Président, de m'avoir laissé une certaine latitude pour suivre les méandres des interventions faites ici par le représentant de l'Indonésie. Je sais bien qu'il n'y a guère de rapport entre, d'une part, la plupart des arguments qu'il a avancés et les réponses que j'ai données jusqu'à présent et, d'autre part, la question dont la Malaisie a saisi le Conseil. Mais puisque vous m'avez accordé tant de latitude, j'en prendrai encore un peu, si vous le voulez bien.

62. Je sais parfaitement sur quel thème repose la fausse argumentation développée par le représentant de l'Indonésie dans toutes les déclarations qu'il a faites jusqu'ici devant le Conseil. Ce thème est que les relations qu'entretient mon pays avec la Malaisie constituent une provocation à l'égard de l'Indonésie.

63. S'il entend par là que nous constituons un obstacle aux tentatives que fait son pays pour subjuguier sa voisine, qui est notre amie et notre alliée, je ne peux qu'accepter ses observations.

64. Mais, s'il entend par-là que nous constituons une menace pour la souveraineté et l'indépendance de son pays, ou un danger pour le système de gouvernement adopté par l'Indonésie, je m'empresserai de le rassurer.

65. Dans ma brève intervention du 9 septembre, j'ai dit que jamais mon gouvernement n'avait été mû par une hostilité quelconque à l'égard de l'Indonésie et que nous ne serions que trop heureux de renouer les relations les plus amicales avec ce pays s'il mettait fin à sa politique reconnue et proclamée de confrontation à l'égard de la Malaisie — politique qui, dans la pratique, n'a cessé de se manifester sous la forme d'attaques armées.

66. Je suis heureux de renouveler cette assurance aujourd'hui de la manière la plus formelle pour qu'il ne subsiste plus aucun doute dans l'esprit des membres du Conseil de sécurité, ni même dans celui du Gouvernement indonésien.

67. J'aimerais rappeler au représentant de l'Indonésie les relations harmonieuses qui existaient entre son pays et le mien lorsque le Sabah et le Sarawak étaient des colonies britanniques — à cette époque d'ailleurs nous n'avions même pas besoin de maintenir un seul de nos soldats dans l'un ou l'autre

when it became obvious that my country intended to terminate colonial rule in Sabah and Sarawak.

68. I shall now leave the side issues which have been introduced into this debate, and revert to the subject on our agenda. In my intervention on 9 September I expressed my Government's views on Malaysia's complaint, which we consider proven, that her territorial integrity had been flagrantly violated by the paratroop landing near Labis, against the background of numerous and admitted Indonesian infiltrations and subversive actions in various parts of Malaysia spread over many months. Naturally the Council will wish, in accordance with its proper responsibilities, to deal with this act of aggression in the light of the provisions of the Charter. The Council will equally naturally wish to look to the future and seek an end to the tensions between these two neighbours.

69. The representative of Indonesia has spoken of conflict and dispute between Indonesia and Malaysia, but he has also placed emphasis upon the common affinities of their peoples and the common interest of all peoples living in South-East Asia. The Security Council will have noted the wise and pacific words spoken by the representative of Malaysia on 10 September, and here I quote Dato' Ismail:

"I wish to say here and now that, on behalf of the Malaysian Government and its people, I give this solemn undertaking: that we have nothing but goodwill for the people of Indonesia; we want to live in peace with Indonesia; we do not want an inch of its territory; and, lastly, we have not permitted, nor shall we hereafter permit, our country to become a spring-board for any State to crush or subvert any other State." [1145th meeting, para. 98.]

70. This common theme was echoed by the representative of the Philippines.

71. My country, for its part, wishes only to enjoy and encourage good relations with all the countries of the area. The Council may therefore choose to build for the future upon the principle of good neighbourliness. It must be clear, however, that true good neighbourliness can only be based upon an absolute mutual respect for the territorial integrity of all concerned. What then should the Council do now?

72. It must, of course, deal with the complaint of aggression brought before the Council by Malaysia, a complaint brought by a small State in search of the shelter promised by the Charter from attack by its larger and more powerful neighbour. That is our plain duty. It must also provide a hope for the future.

73. I have no specific proposal to put before my colleagues at this stage, and I would wish only to indicate certain principles to which my Government attaches importance.

74. First, as regards what has happened in the past, in our view the Council should show in unmistakable terms its disapproval of the admitted actions of the Indonesian Government against the Government and

territoire. L'attitude de l'Indonésie n'a changé que lorsqu'il est devenu manifeste que mon pays avait l'intention de mettre fin à la domination coloniale sur le Sabah et le Sarawak.

68. J'abandonnerai maintenant les questions secondaires qui ont été introduites dans ce débat pour revenir à la question inscrite à l'ordre du jour. Dans mon intervention du 9 septembre, j'ai formulé les vues de mon gouvernement sur la plainte déposée par la Malaisie, plainte que nous considérons comme fondée sur un fait réel, à savoir que l'intégrité territoriale de ce pays a été violée d'une façon flagrante par les parachutages effectués près de Labis, sans parler des nombreuses infiltrations et manœuvres subversives auxquelles l'Indonésie elle-même reconnaît s'être livrée dans différentes parties de la Malaisie depuis de longs mois. Naturellement, c'est à la lumière de la Charte que le Conseil aura à se prononcer au sujet de cet acte d'agression, et, bien entendu, il se tournera vers l'avenir et s'efforcera de mettre fin aux tensions qui existent entre ces deux voisins.

69. Le représentant de l'Indonésie a parlé de conflit et de différend entre l'Indonésie et la Malaisie, mais il a également souligné les affinités qui existent entre les peuples de ces deux pays et il a parlé de l'intérêt commun de toutes les populations du Sud-Est asiatique. Le Conseil de sécurité aura noté les paroles de sagesse et de paix prononcées par le représentant de la Malaisie le 10 septembre. Je cite les paroles mêmes de Dato' Ismail:

"Je tiens à déclarer solennellement, au nom du gouvernement et du peuple de la Malaisie, que nous sommes bien disposés à l'égard du peuple indonésien, que nous souhaitons vivre en paix avec lui, que nous n'entendons pas nous emparer d'un pouce de son territoire et, enfin, que nous n'avons jamais toléré et que nous ne tolérerons jamais de voir notre pays servir à un Etat quelconque de tremplin aux fins d'anéantissement d'un autre Etat ou de subversion". [1145ème séance, par. 98.]

70. Ce thème a trouvé un écho dans la déclaration faite par le représentant des Philippines.

71. Pour sa part, mon pays n'a qu'un désir, celui d'entretenir et de favoriser de bonnes relations avec tous les pays de la région. Le Conseil tiendra sans doute à bâtir pour l'avenir en se fondant sur le principe de bon voisinage. Il doit être bien entendu, toutefois, que des relations de bon voisinage ne peuvent régner vraiment que si chacun respecte de façon absolue l'intégrité territoriale des autres. Que doit donc faire aujourd'hui le Conseil?

72. Bien entendu, il doit examiner la plainte d'agression que lui a soumise la Malaisie, petit Etat qui, en butte aux attaques d'un voisin plus grand et plus puissant, recherche la protection promise par la Charte. Tel est, de toute évidence, notre devoir. Le Conseil doit également offrir un espoir pour l'avenir.

73. Pour le moment, je n'ai aucune proposition précise à faire à mes collègues; je me contenterai plutôt d'indiquer certains principes auxquels mon gouvernement attache de l'importance.

74. En premier lieu, en ce qui concerne les événements passés, le Conseil devrait déclarer en termes non équivoques qu'il réproouve les actes que le Gouvernement indonésien reconnaît lui-même avoir

people of Malaysia. It seems to us that the Council cannot, consistently with its own terms of reference as laid down in the Charter, appear in any way to condone such actions.

75. Secondly, the Council should, so it seems to us, make it clear that in the future it expects Indonesia scrupulously to respect the sovereignty and territorial integrity of Malaysia. Malaysia, both generally and as a Member of our Organization, has the right to expect the protection of the Council in accordance with Article 2, paragraph 4, of the Charter, and the Council should not hesitate to give her this protection against future attack.

76. As regards conciliation between Malaysia and Indonesia, nothing could be clearer than what the Malaysian representative said at the 1145th meeting. If I may try to summarize in a sentence what he said, it was: conciliation by all means, but not negotiation at the point of a gun. We must be careful, in anything which the Council may decide, not to give the impression that we are tolerating the use of force as a legitimate instrument of negotiation.

77. Our first task is to help to bring to an end the undeclared war on Malaysia, a fellow Member of all of us in the United Nations. The way would thus be clear for the resumption of talks so that both Malaysia and Indonesia may live together in peace with one another as good neighbours.

78. The PRESIDENT (translated from Russian): I give the floor to the next speaker on my list, Mr. Liu.

79. Mr. LIU (China): I had wished that I would not have to remind the Chairman again that I am speaking as representative of China and should be so addressed.

80. The Council is dealing with a case in which the essential facts are not in dispute. It is well known that Indonesia has not, from the very beginning, taken kindly to the idea of an enlarged Malaysian Federation. Hostility was manifest when in January 1963 the Foreign Minister of Indonesia declared that the formation of Malaysia constituted neo-colonialism and neo-imperialism serving British interests in South-East Asia and must therefore be resisted at all costs. This has come to be known as the "confrontation" policy. It is interesting to note that this "neo-colonialist" thesis in respect of Malaysia was not of Mr. Subandrio's invention. It was first asserted in December 1961 by the Indonesian Communist Party.

81. Thanks to the untiring efforts of the President of the Philippines, it seemed for a time that the differences between Indonesia and Malaysia could be ironed out by direct negotiations. This, however, proved illusory. Indonesian hostility increased with the formal proclamation of Malaysia a year ago. From that day to this, Indonesia has waged a relentless campaign to destroy Malaysia. Guerrilla bands and so-called volunteers poured into North Borneo from across the jungle-infested border area. Events have lately taken a more serious turn. Indonesia has

commis à l'encontre du gouvernement et du peuple de la Malaisie. Nous estimons que le Conseil, s'il veut agir conformément au mandat dont il est investi par la Charte, ne saurait laisser croire qu'il tolère pareils agissements.

75. En second lieu, le Conseil devrait, nous semble-t-il, indiquer clairement qu'il s'attend, de la part de l'Indonésie, à ce qu'elle respecte scrupuleusement, dans l'avenir, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Malaisie. D'une manière générale comme en tant que Membre de notre organisation, la Malaisie, en vertu du paragraphe 4 de l'Article 2 de la Charte, est en droit de compter sur la protection du Conseil, qui ne doit pas hésiter à la garantir contre toute attaque future.

76. Quant à la conciliation entre la Malaisie et l'Indonésie, le représentant de la Malaisie s'est exprimé à la 1145ème séance en des termes on ne peut plus clairs. S'il veut bien me permettre de condenser en une phrase le contenu de son intervention, voici ce qu'il a dit: la conciliation, certes, mais pas de négociations sous la menace des armes. Nous devons veiller, dans toute décision du Conseil, à ne pas donner l'impression que nous tolérons le recours à la force comme instrument légitime de négociation.

77. Notre première tâche est d'aider à faire cesser cette guerre non déclarée dont est victime la Malaisie, pays qui, comme nous tous, appartient à la grande famille des Nations Unies. Ainsi, nous ouvririons la voie à la reprise des négociations, pour que la Malaisie et l'Indonésie puissent vivre en paix l'une avec l'autre, en bons voisins.

78. Le PRESIDENT (traduit du russe): Je donne la parole à l'orateur suivant, M. Liu.

79. M. LIU (Chine) [traduit de l'anglais]: Je souhaiterais ne pas avoir à rappeler, une fois de plus, au Président que je parle ici en tant que représentant de la Chine et que c'est à ce titre qu'il convient de s'adresser à moi.

80. Le Conseil traite aujourd'hui d'une affaire dont les éléments essentiels ne sont pas contestés. C'est un fait bien connu que, dès le début, l'Indonésie s'est montrée défavorable à l'idée d'une fédération malaise agrandie. Son hostilité s'est manifestée lorsqu'en janvier 1963 le Ministre des affaires étrangères de l'Indonésie a déclaré que la création de la nouvelle fédération constituait une forme de néo-colonialisme et de néo-impérialisme au service des intérêts britanniques dans le Sud-Est asiatique, et qu'il convenait donc de s'y opposer coûte que coûte. Cette politique a pris le nom de politique de "confrontation". Il est intéressant de noter que cette thèse du "néo-colonialisme", en ce qui concerne la Malaisie, n'est pas une invention de M. Subandrio. C'est en décembre 1961 qu'elle a été avancée pour la première fois par le parti communiste indonésien.

81. Grâce aux efforts inlassables du Président des Philippines, il semblait un moment que les divergences existant entre l'Indonésie et la Malaisie pourraient être aplanies par des négociations directes. Mais cet espoir a été vain. L'hostilité de l'Indonésie n'a cessé de croître depuis la proclamation officielle de la Malaisie, il y a un an. Depuis lors, l'Indonésie a mené une campagne acharnée pour détruire la Malaisie. Des bandes de guérilleros et de prétendus volontaires ont afflué dans le Bornéo du Nord, à travers la jungle de la région frontrière.

now, in the words of the representative of Malaysia: "moved forward to blatant aggression by dropping three platoons of heavily-armed paratroopers in a remote area of southern Malaya" [1144th meeting, para. 36]. This, I submit, is not only a challenge to the territorial integrity of Malaysia as an independent State but also a challenge to the purposes and principles of the United Nations which Indonesia has pledged itself to uphold.

82. The representative of Indonesia has not denied the Malaysian charges. On the contrary, he seems to take pride in the fact that his country now "possesses sufficient strength" to carry the battle, in his own words, into "the enemy's own territory". He frankly admits that Indonesian guerrilla bands and "volunteers" have been fighting on Malaysian soil for some time. He does not hesitate to assert that the fighting "could only become aggravated or even escalate". Seldom in the history of the United Nations has a more frank admission been made in these halls.

83. The representative of Indonesia has also made much of what he calls "revolution". Indonesian military activities in Malaysia are to him part and parcel of the Indonesian revolutionary process. He said in his statement of 9 September: "We have our own friends in the world, our comrades-in-arms, so to speak, because the Indonesian Revolution is only part of the great human revolution of this century." [Ibid., para. 71.]

84. It is no secret, of course, that the Chinese communists have, on their own part, designs on Malaysia. It is not without reason that they have so vehemently denounced Malaysia and so steadfastly upheld the so-called confrontation policy.

5. In this connexion, let me state that my Government has no quarrel with Indonesia in its struggle for national independence. The Chinese people, if I may say so, has been the first in Asia to challenge colonialism and imperialism. My country has consistently upheld the right of colonial peoples to national independence. The efforts of the Indonesian people to shake off colonial rule in the post-war years received unstinted support from my country. It is a matter of record that my predecessor in the United Nations intervened vigorously in the Security Council in support of Indonesian freedom and independence. He did this even when some 2 million Chinese nationals in Indonesia were suffering a great deal at the hands of Indonesian armed bands.

86. I recall this episode in history because I wish to show that my Government bears no ill will towards Indonesia. We are at one with the Indonesian people in their efforts to achieve freedom and independence. But it would be a sad turn of events if the elimination of European colonialism were to be accompanied by the emergence of an Asian expansionism.

87. Malaysia cannot by any stretch of imagination be called a colonial Power, still less a tool of colonialism; it has but recently emerged from colonial status; it is now a sovereign State and a Member of the United Nations. Nor can the people of Sarawak and Sabah be barred from exercising their right of self-determination to join the Malaysian Federation.

La situation a encore empiré récemment. Selon le représentant de la Malaisie, l'Indonésie "... vient de commettre un acte flagrant d'agression en larguant trois sections de parachutistes fortement armés dans un canton reculé du Sud de la Malaisie péninsulaire" [1144ème séance, par. 36]. A mon sens, il s'agit là d'un défi non seulement à l'intégrité territoriale de la Malaisie en tant qu'Etat indépendant, mais aussi aux buts et principes des Nations Unies que l'Indonésie s'est engagée à respecter.

82. Le représentant de l'Indonésie n'a pas démenti les accusations de la Malaisie. Au contraire, il semble tirer vanité du fait que son pays est maintenant "assez fort" pour porter le combat, selon ses propres paroles, "sur le territoire même de l'ennemi". Il reconnaît franchement que des bandes de guérilleros et de "volontaires" indonésiens ont combattu en territoire malaisien depuis quelque temps. Il n'hésite pas à affirmer qu' "on ne pouvait s'attendre qu'à l'aggravation, voire à l'escalade" des opérations. Dans l'histoire des Nations Unies, nous avons rarement entendu un aveu plus franc.

83. Le représentant de l'Indonésie s'est aussi longuement étendu sur ce qu'il a appelé la "révolution". A ses yeux, les activités militaires indonésiennes en Malaisie font partie intégrante du processus de la révolution indonésienne. Il a dit dans sa déclaration du 9 septembre: "Nous avons nos amis dans le monde, nos frères d'armes, pour ainsi dire, car la révolution indonésienne n'est qu'une partie de la grande révolution des hommes de ce siècle." [Ibid., par. 71.]

84. Bien entendu, ce n'est un secret pour personne que les communistes chinois ont leurs desseins sur la Malaisie. Ce n'est pas sans raison qu'ils ont tant invectivé contre la Malaisie et qu'ils ont constamment soutenu la politique dite de confrontation.

85. A cet égard, je voudrais souligner que mon gouvernement ne cherche pas querelle à l'Indonésie quant à sa lutte pour l'indépendance nationale. Qu'il me soit permis de dire que le peuple chinois a été le premier en Asie à se dresser contre le colonialisme et l'impérialisme. Mon pays a toujours défendu le droit des peuples coloniaux à l'indépendance nationale. Mon pays n'a pas ménagé son appui aux efforts accomplis par le peuple indonésien pour secouer le joug colonial pendant les années d'après-guerre. C'est un fait que mon prédécesseur à l'ONU est intervenu vigoureusement au Conseil de sécurité en faveur de la liberté et de l'indépendance de l'Indonésie. Il a soutenu l'Indonésie même lorsque des bandes indonésiennes armées tourmentaient quelque deux millions de ressortissants chinois qui vivent dans ce pays.

86. Je rappelle cet épisode de l'histoire pour montrer que mon gouvernement ne nourrit aucun ressentiment à l'égard de l'Indonésie. Nous soutenons le peuple indonésien dans ses efforts pour la liberté et l'indépendance, mais quelle ironie du sort si au colonialisme européen devait succéder l'expansionnisme asiatique.

87. Même avec beaucoup d'imagination, on ne saurait qualifier la Malaisie de puissance coloniale et moins encore d'outil du colonialisme. Ce pays a cessé récemment d'être une colonie; maintenant c'est un Etat souverain et un Membre de l'Organisation des Nations Unies. Et l'on ne saurait interdire aux peuples du Sarawak et du Sabah d'exercer leur droit

With a population one-tenth that of Indonesia, with peace-loving traditions and a democratic political structure, Malaysia cannot possibly be a menace to the security of her more powerful neighbour. This, however, does not mean that Malaysia, as a sovereign State, cannot turn to the members of the British Commonwealth for assistance if its own security is threatened. It is rather ridiculous to raise the bogey of "neo-colonialism" and "neo-imperialism". If these are indeed the issues, then it is Indonesia that must be held to be the responsible party. The plain fact is that the leaders of Indonesia are seeking to use the explosive effects of Indonesian nationalism and revolution for territorial expansion at the expense of a peaceful neighbour. The world cannot be blamed if it thinks that their immediate objective is to detach the northern Borneo territories from the Malaysian Federation.

88. The Indonesian Government has hitherto refused to recognize the validity of the findings of the Secretary-General who, in his conclusions of 14 September 1963, reported that:

"... it is my conclusion that the majority of the peoples of the two territories ... wish to engage, with the peoples of the Federation of Malaya and Singapore, in an enlarged Federation of Malaysia through which they can strive together to realize the fulfilment of their destiny."

89. The representative of Indonesia in the course of his statement of 9 September challenged the Secretary-General's conclusion by saying that Indonesia cannot be stopped by legal arguments. The conflict between Indonesia and Malaysia, according to him, is "not a legal problem; it is political problem". He went on to say: "legal arguments, particularly when they are based on the so-called international law of the world of the colonial Powers, cannot be applied to stop this struggle" [*ibid.*, para. 86].

90. This, I submit is a dangerous argument, as well as an untenable one. In fact, this is a flat denial of the existence of international law and a complete negation of the purposes and principles for which the United Nations was founded. The consequences that would flow from this doctrine could be grave indeed.

91. In the face of the Indonesian threat to crush the existence of Malaysia, the Government of Malaysia has done well to bring its case before the Security Council. It is within its right to do so. The Security Council, on its part, cannot condone the use of force as a method of resolving international differences. The dispute must be settled by peaceful means in accordance with the Charter. In the meantime, the Security Council is in duty bound to pronounce its disapproval of the armed incursions into Malaysia, which must be brought to an end. There can be no equivocation when the peace and security of an important part of the world is in the balance.

92. The PRESIDENT (translated from Russian): I have no more speakers wishing to take the floor at this meeting of the Council, but there are six speakers who have put themselves down for this

d'autodétermination en se joignant à la Fédération malaisienne. Avec une population qui est le dixième de celle de l'Indonésie, avec des traditions pacifiques et une structure politique démocratique, la Malaisie ne saurait être une menace à la sécurité de sa voisine plus puissante. Il ne faut pourtant pas en déduire que la Malaisie, Etat souverain, ne peut demander assistance aux membres du Commonwealth britannique si sa sécurité est menacée. Il est ridicule d'invoquer le spectre du "néo-colonialisme" et du "néo-impérialisme". Mais s'il s'agit vraiment de cela, c'est l'Indonésie qui est fautive. De toute évidence, les dirigeants indonésiens cherchent à exploiter les ferments du nationalisme et de la révolution en vue d'une expansion territoriale aux dépens d'un voisin pacifique. Le monde n'aurait pas tort de penser que, dans l'immédiat, ces dirigeants veulent détacher de la Fédération malaisienne les territoires du Bornéo du Nord.

88. Le Gouvernement indonésien a jusqu'ici refusé de reconnaître le bien-fondé des conclusions du Secrétaire général, qui déclarait le 14 septembre 1963:

"... je conclus que la majorité des populations des deux territoires... souhaitent former avec celles de la Fédération de Malaisie et de Singapour une fédération malaisienne élargie qui leur permette d'unir leurs efforts en vue de réaliser leur destinée".

89. Au cours de sa déclaration du 9 septembre 1964, le représentant de l'Indonésie a contesté la conclusion du Secrétaire général, en disant que l'Indonésie ne se laisserait pas arrêter par des arguments juridiques. Selon lui, le conflit entre l'Indonésie et la Malaisie "n'est pas un problème juridique, c'est un problème politique." Il a poursuivi en disant que "des arguments juridiques, surtout quand ils sont fondés sur le prétendu droit international du monde colonialiste, ne peuvent prévaloir contre ce combat politique" [*ibid.*, par. 86].

90. A mon avis, c'est là un argument dangereux et insoutenable. Il revient en fait à renier purement et simplement l'existence du droit international et à rejeter totalement les buts et les principes sur lesquels repose l'Organisation des Nations Unies. Pareille doctrine entraînerait évidemment de graves conséquences.

91. Menacée d'anéantissement par l'Indonésie, la Malaisie a eu raison de faire appel au Conseil de sécurité. C'est son droit. De son côté, le Conseil de sécurité ne saurait admettre que l'on veuille résoudre des différends internationaux par la force. Le litige doit être réglé par des moyens pacifiques, conformément à la Charte. Entre-temps, le Conseil de sécurité a le devoir de réprimer les incursions armées en Malaisie. Ces incursions doivent cesser. On ne saurait transiger sur la paix et la sécurité d'une importante partie du monde.

92. Le PRESIDENT (traduit du russe): Je n'ai plus d'orateurs désireux de prendre la parole à la présente séance, mais six orateurs se sont inscrits pour la séance de l'après-midi, qui aura lieu à

afternoon's meeting at 3 o'clock. If there are no objections, therefore, I shall now adjourn the meeting. We shall meet again here at 3 o'clock.

It was so decided.

The meeting rose at 12.55 p.m.

15 heures. S'il n'y a pas d'objection, je vais lever la séance. Nous nous réunirons de nouveau à 15 heures.

Il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 12 h 55.